



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PROCES VERBAL DES OPERATIONS DE VOTE

Election des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de Catégorie B

Scrutin du 6 novembre 2008

Le 06 novembre 2008,

Conformément aux dispositions prévues par le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, et n° 95-95-1018 du 14 septembre 1995 modifié, s'est réuni le bureau de vote composé comme suit :

Président : M. Bernard CAILLIAU

Secrétaire : M. Michel JANQUIN

Les représentants désignés par les organisations syndicales présentant une liste de candidats aux élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire départementale de Catégorie B, placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais

CFDT :	<i>Délégué Titulaire :</i>	FOUQUE Christiane
CFTC :	<i>Délégué Titulaire :</i>	DESCAMPS Patrick
FAFPT :	<i>Délégué Titulaire :</i>	GOETHALS Georges
FO :	<i>Délégué Titulaire :</i>	PONTUS Marie-Ange
CGT :	<i>Délégué Titulaire :</i>	PICOT Nicolas

A 16 heures, le Président a déclaré le scrutin clos

Il a été procédé aux opérations de recensement

**INCIDENTS CONSTATES LORS DU RECENSEMENT
DECISIONS DU BUREAU**

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

RECLAMATIONS FORMULEES LORS DU RECENSEMENT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Il a été procédé aux constatations suivantes (compris les bureaux principaux) :

	C.A.P. CATEGORIE B DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS
Nombre d'électeurs inscrits :	1495
Nombre de votants :	790
Total :	52,80%

Le nombre total de votants étant supérieur à 50% du nombre des électeurs inscrits.

Il a été procédé au dépouillement des votes de ce scrutin, à partir de . 16 Heures 15

**INCIDENTS CONSTATES LORS DU DEPOUILLEMENT
DECISIONS DU BUREAU**

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

RECLAMATIONS FORMULEES LORS DU DEPOUILLEMENT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Il a été procédé aux constatations suivantes (compris les bureaux principaux):

	C.A.P. DE CATEGORIE B DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS
Nombre d'électeurs inscrits :	1495
Nombre de votants :	790
Suffrages blancs et nuls :	37
Suffrages exprimés :	753

Voix obtenues par chacune des listes (compris les bureaux principaux) :

NOM DE LA LISTE	NOMBRE DE VOIX OBTENUS
Liste CFDT	120
Liste CFTC	56
Liste FAFPT	112
Liste FO	223
Liste CGT	242
TOTAL	753

Répartition des sièges : 8 sièges à attribuer

Liste CFDT :	1 Sièges
Liste CFTC :	0 Sièges
Liste FAFPT :	1 Sièges
Liste FO :	3 Sièges
Liste CGT :	3 Sièges

Le procès verbal, dressé et clos le 06 novembre 2008 à 19 heures 30 , en double exemplaire, à été après lecture, signé par le Président, Le secrétaire et les délégués de listes.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les délégués de listes,